

## ITALIEN

### ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

#### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Carlo Alberto Girotto, Estelle Zunino**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Le jury d'italien a corrigé cette année 10 copies, dont les notes s'échelonnaient de 9/20 à 19/20. Le nombre de candidates et candidats ayant choisi l'option italien a augmenté de deux unités, revenant aux chiffres de l'année 2022. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,15/20, soit une valeur très légèrement inférieure à celle de la session passée (12,19/20). Une copie n'a pas obtenu la moyenne, tandis que sept copies ont obtenu une note proche de la moyenne (entre 10/20 et 12,5/20). Une copie a obtenu une note égale à 14/20, et une seule copie a obtenu la note de 19/20.

Le dossier proposé lors de la session 2024 était composé de 6 documents concernant le rôle et l'engagement des intellectuels italiens au sein de la société contemporaine. La question, abordée de plusieurs points de vue, et selon des perspectives méthodologiques et génériques différentes, permettait en effet de réfléchir sur l'évolution de cette figure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque contemporaine, tout en considérant les modalités de prise de parole au sein d'un débat public, et le changement, au fil du temps, des causes soutenues. À partir de leurs connaissances, les candidates et les candidats pouvaient mettre ces documents en perspective, en élargissant leur point de vue, historique autant que culturel.

Six documents de différentes natures composaient en effet le dossier, en suggérant des angles d'approche complémentaires. Le premier document, issu d'un échange entre Simonetta Fiori et Alberto Asor Rosa, rappelait, selon un point de vue historique, le rôle de l'intellectuel depuis la naissance de l'État italien au XIX<sup>e</sup> siècle. Le document n° 2 était tiré de la page Instagram de Zerocalcare, auteur, renommé et populaire, de bandes dessinées qui, en 2022, par le biais de ses planches, alertait sur les évacuations forcées de logements squattés dans les alentours de Rome. Le troisième document, écrit par Umberto Eco en 1997, proposait des remarques aussi caustiques que pertinentes sur le « premier devoir des intellectuels » : si le titre de ce court essai invitait ces derniers à « se taire » quand leur opinion serait inutile, Eco remarquait toutefois l'obligation morale pour un intellectuel à parler quand « quelque chose de grave se passe et que personne ne le remarque ». Le document n° 4 était un extrait d'un article, fort connu, de Pier Paolo Pasolini, figure emblématique de l'intellectuel engagé, écrit en 1975, au beau milieu d'un moment politique extrêmement tendu pour l'Italie, celui des « années de plomb ». L'anaphore de « *io so* », « je sais », continue pendant plusieurs paragraphes jusqu'à affirmer la nécessité d'une conscience civique de l'intellectuel, qui ne peut et ne doit pas se compromettre avec le pouvoir politique et ses dérivés. Dans le document n° 5, une tribune publiée dans « La Repubblica » en 2018, Roberto Saviano invitait tous les citoyens italiens – et notamment celles et ceux disposant d'une renommée publique – à prendre position contre les choix politiques du gouvernement de l'époque, notamment pour ce qui relève de la politique migratoire : une telle mobilisation, prétend Saviano, est nécessaire pour ne pas devenir complices d'actions ignobles. Le dernier document, qui transcrit les mots prononcés en 2023 par Michela Murgia dans une vidéo publiée sur son compte Instagram, concernait une des

causes les plus visibles de ces dernières années en Italie, celle du féminisme : selon Murgia, les formes de l'engagement dans ce domaine peuvent et même doivent être plurielles ; il n'y a pas, et ne doit pas y avoir, de hiérarchie des formes de lutte ni de concurrence. L'intellectuel aurait donc l'obligation morale de les entendre, de les comprendre, de les situer correctement en tant qu'opposition contre des valeurs qui ne sont plus d'actualité.

Le jury a apprécié que les candidates et les candidats montrent, le sujet s'y prêtant, leurs connaissances culturelles, parfois en faisant allusion à des auteurs et à des références hors dossier (Zola, les frères Goncourt, Antonio Gramsci, Carlo Levi, Altiero Spinelli, Noam Chomsky, Alessandro Barbero...), parfois liées à l'actualité culturelle italienne la plus récente (Antonio Scurati, Carlotta Vagnoli, Igiaba Scego). Comme cela a déjà été dit dans le passé, ces références, si elles peuvent être tout à fait opportunes et bienvenues, comportent néanmoins un risque méthodologique réel : celui d'éloigner parfois les candidates et les candidats du sujet principal, en les poussant vers des développements trop autonomes, ou bien, dans quelques cas, à des divagations non nécessaires, voire inutiles, qui font dériver le propos vers des paragraphes entiers qui s'apparentent à des reproductions intégrales et plaquées d'autres développements sur des sujets voisins mais non semblables. Il convient de rappeler que ces allusions à d'autres textes et/ou auteurs doivent être mises en dialogue avec les documents proposés, et que l'enjeu de l'épreuve est d'abord de mettre en résonance ces documents, de les analyser, et de proposer une argumentation dialectique et dynamique autour de ce qui les réunit, et non pas seulement de les citer.

Dans l'ensemble, la structure de la composition est acquise par les candidates et les candidats, qui se sont interrogés aussi sur le statut de chaque document. Le jury tient à rappeler que toute copie doit s'ouvrir par une introduction comportant une présentation des documents, permettant de distinguer à la fois une cohérence unifiante et des spécificités, une problématique et l'annonce d'un plan (en deux ou trois parties) convenablement articulé, et s'achever par une conclusion. Un tel plan doit être dynamique, et non pas seulement descriptif ; il doit développer des arguments et créer des liens entre les parties, en hiérarchisant les documents et en les mettant en perspective pour leur accorder le juste poids dans le développement de la composition. Le jury a remarqué que la conclusion était parfois négligée, ce qui a donné lieu à des copies aux réflexions finales hâtives ou bien non développées. Il n'est pas demandé de donner un titre à la composition.

Pour la plupart, les candidates et les candidats ont pu élaborer une réflexion capable de mettre en discussion les textes et les points de vue exprimés par les différents auteurs, tout en saisissant les points critiques et les contradictions, réelles ou bien apparentes. Les problématiques proposées étaient pertinentes, modulées autour de quelques éléments bien cernés : quelle est la responsabilité publique d'un intellectuel ? dans quelle mesure un intellectuel doit intervenir au sein du débat public sur la société ? comment doit se manifester l'engagement de l'intellectuel dans la vie de la société italienne ? Le jury a pu remarquer que, en gardant la distance critique nécessaire, les candidates et les candidats ont évité de donner des opinions personnelles. L'on regrettera toutefois la présence de quelques opinions biaisées (le rôle de l'intellectuel, selon une copie, serait de mettre en discussion le pouvoir politique ; pour une autre, le bon fonctionnement de la démocratie reposerait entièrement sur l'engagement des intellectuels), et de développements parfois trop superficiels, où, faute d'un véritable point de vue critique, l'on se limite à illustrer les textes, sans en argumenter les idées. Plusieurs remarques à la fois banales, péremptives, maladroitement et naïves ont été repérées : le seul rôle des intellectuels serait d'ériger une conscience critique nationale ; l'engagement des intellectuels serait un avantage aussi pour l'engagement pour celles et ceux qui ne le sont pas ;

en tant que prophètes, les intellectuels devraient anticiper le futur, et ainsi de suite. Le jury appelle les candidates et les candidats à la vigilance : de tels propos, s'ils ne sont pas convenablement argumentés, peuvent avoir des conséquences négatives au moment de l'appréciation de la copie.

En général, les meilleures copies étaient les plus soignées du point de vue de la présentation et de l'expression. Le jury souhaite rappeler qu'il est primordial de travailler la correction grammaticale et orthographique de la langue, qui, si elle fait défaut, affaiblit même le plus fin des propos : non sans surprise, et de façon plus prégnante que lors des sessions précédentes, même dans les meilleures copies, furent relevées plusieurs incertitudes concernant les éléments basiques de la langue italienne, tels que la formation des pluriels, les accords, l'écriture des doubles consonnes et des voyelles avec ou sans accents (nombreux sont les cas de confusion entre *dà*, en tant que 3<sup>ème</sup> personne du présent du verbe *dare*, et *da*, en tant que préposition simple, ou encore entre *è*, en tant que 3<sup>ème</sup> personne du présent du verbe *essere*, et *e*, conjonction). Le jury a pu constater aussi la présence de nombreux barbarismes et néologismes (*\*eliti*, *\*mutuale*, *\*figura ecrasante*, *\*federalizzatore*, *\*nurisce*, *\*rassemblare*, *\*esprimato...*); d'une orthographe parfois approximative (*\*ucciello*, *\*probabilmento*, *\*cittando*, *\*caricature*, *\*riflettere*, *\*ogniuno*, *\*perspettiva*, *\*Gommora*, *\*averbio*, *\*facciendo*, *\*acchetendo*, *\*profetti*, *\*crisi politiche...*); d'une grammaire défectueuse (*\*la loro posizione non gli dà il diritto*, *\*il ruolo dell'intellettuale è di mostrare*, *\*dalla sua moglie*, *\*come lo diceva*, *\*non fa di differenza*, *\* un mondo dove non c'è di fine alle attualità ...*); ainsi qu'une syntaxe peu claire (*l'impegno politico e il modo di farlo*), parfois indigente (*\*Eco chiama avere ricorso agli intellettuali*, *\*parlare solo di cui sa*, *\*non permette una piazza a il silenzio*, *\*se il loro mestiero, la loro occupazione le obbligano a riflettere*) ou bien, tout simplement, trop chargée (*i loro strumenti di pensiero ... e di espressione nello spazio pubblico sono i fattori probabili di quello che potrebbe essere chiamato il 'compito degli intellettuali'*). L'on remarquera aussi la présence de quelques calques qui cherchent à rendre en italien une phraséologie toute française (*mostrare a che punto è di attualità*, *cittadino lambda*, *testimoniano dell'importanza*), ce qui donne une impression de maladresse et de lourdeur. Le jury invite donc les candidates et les candidats à composer leurs textes en prêtant davantage attention aux aspects linguistiques, dont la maîtrise a un poids considérable au moment de l'évaluation. Les copies les moins convaincantes, outre une faiblesse de la réflexion, étaient marquées par un faible niveau de langue. Nous le rappelons, malgré le peu de temps disponible lors d'une épreuve de ce type, une relecture est toujours nécessaire.

Une fois de plus, le jury souhaite saluer l'engagement des professeurs de CPGE qui, malgré les difficultés croissantes pour l'enseignement des langues vivantes étrangères, ont assuré très solidement la préparation des candidates et des candidats, et leur ont transmis des compétences et des connaissances d'un très bon niveau.